



Déclaration liminaire de l'UNSA-Education au CTSD du 4 septembre 2020

**Madame la directrice académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,**

Le lundi 24 août dernier, l'UNSA Education, reçue par le ministre rappelait la nécessité d'avoir des consignes précises sur les conditions de la rentrée, des règles claires et connues de toutes et tous.

En effet nos collègues ont très mal vécu le décalage entre les écrits et les communications médiatiques du ministre lors des différentes phases du déconfinement de mai à juillet.

Nos demandes de précisions renouvelées en CHSCT ministériel sur :

- la situation des personnels vulnérables ou en situation de quatorzaines,
- les protocoles de gestion des cas avérés ou suspectés
- sur la gestion des internats et de la demi-pension,

ont été entendues avec la parution de fiches repères.

Nous portons lors de ce CTSD, comme l'UNSA Education l'a fait nationalement, une exigence de moyens complémentaires pour faire face aux absences prévisibles des enseignants ou aux besoins de dédoublement aussi bien dans le premier que dans le second degré.

Il est également important que l'on évite de solliciter à outrance les personnels, et en particulier des directrices et directeurs d'école au cours de la première période. Ils souhaitent se consacrer pleinement à l'accueil des élèves et à la mise en route de cette rentrée avec les interrogations que l'on connaît (année précédente tronquée et année à venir pleine d'incertitudes).

Les équipes ont besoin de temps pour renouer le contact avec leurs élèves qui, pour certains d'entre eux ont été éloignés de l'école plusieurs mois.

Concernant les ajustements de rentrée de la carte scolaire premier degré en Isère, nous sommes sollicités par des écoles qui nous alertent sur leurs effectifs depuis le mois de juin. Certaines présentent des mesures favorables dans les documents préparatoires à ce CTSD, d'autres, approchant ou étant au seuil n'y figurent pas. Nous évoquerons ces situations en séance.

Avec l'application de la loi Fonction Publique que l'UNSA Education dénonce depuis son origine, les délégués du personnel ont été écartés des opérations du mouvement, ce qui est grandement dommageable pour nos collègues. Parallèlement, ceux-ci nous informent de l'absence de réponses des services à leurs sollicitations par mail ou téléphone en juillet et fin août. Nous le déplorons, sans pour autant viser les personnes car nous connaissons la situation dégradée dans laquelle nos collègues administratifs exercent, faute d'un manque de moyens.

Enfin, nous tenons à vous informer de la difficulté pour les délégués du personnel de l'UNSA Education à remplir leur mission syndicale alors que pour certains, ils n'ont à ce jour pas de complément désigné. Cela met une pression forte sur nos collègues mais aussi sur les équipes des écoles dans lesquelles ils exercent et nous le regrettons.

Pour l'UNSA Education 38

***Françoise VICHIER-GUERRE
Serge RAVEL***